



Demande d'autorisation de construire Remplacement du chauffage à mazout existant par une PAC air/eau avec unité extérieure

Titre du projet de construction

Remplacement du chauffage à mazout existant par une PAC air/eau avec unité extérieure

Numéro pour consultation eConstruction

06ed7ae3

Requérant(e)

Favre et Studer SA

Auteur(e) de plans

Julien Martini

Auteur(e) de plans - Entreprise

Lehner SA

Parcelle

Parcelle 4334, No Folio 2, Lieu-dit Les Etreys

Coordonnées

1'122'645 2'602'703

Propriétaire

Favre et Studer SA

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone artisanale et industrielle différée

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la Commune de Grône, Rue Centrale 182, Case postale 54, 3979 Grône, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Grône
Rue Centrale 182, Case postale 54
3979 Grône

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 24.11.2025